

Image not found or type unknown



Création d' entreprise en auto entrepreneur ais le droit même si

Par **nana62300**, le **31/03/2015** à **11:35**

Bonjour

J été co gérante d une SARL en bar restaurant en location gérance en 2011 le propriétaire du fonds de commerce a repris ses biens pour les vendre et a casser le bails au bout de 6 mois d activité mais sans me le spécifier par documents mais sur le bails est bien stipuler quel pouvait reprendre ses bien a tout moment et la société a été mis en liquidation judiciaire immédiate en 2013 mais ne sais pas si il y as clôture car je réside a plus de 1000 km de la voilà avec mon conjoint on voudrait ouvrir une friterie ambulant en auto entrepreneur ais le droit de le faire ou en étant conjoint collaborateur

J attends une réponse assez rapide car très urgent

Merci

Cordialement